

49° 48' 23" N - 00° 29' 46" E

Commune INFO

MAI 2011

Informations de Saint-Pierre-en-Port et des Grandes Dalles

INFORMATIONS PRATIQUES :

Site : www.saint-pierre-en-port.fr

Mairie : Tél. 02 35 27 42 56 – Fax. 02 35 29 35 58
saint-pierre-en-port-mairie@wanadoo.fr

Permanence des Adjoints : sur rendez-vous en mairie

Médecin : Dr JAYOT - 02 35 29 53 22

Pharmacie : Mme HAUCHECORNE-BENARD – 02 35 27 41 10

Pompiers : 18

SAMU : 15

Gendarmerie : 17

Ambulance : COMONT – 02 35 28 09 59

Tickets de cantine (5 tickets minimum) : mardi de 9h à 11h et samedi matin à partir de 9h (secrétariat de la Mairie)

Horaires de la déchetterie (Theuville aux Maillots) horaires d'été :

lundi : 13h30 – 18h30

mardi : 13h30 – 18h30

mercredi : 9h00 – 12h00 / 13h30 – 18h30

jeudi : FERMETURE

vendredi : 13h30 – 18h30

samedi : 9h00 – 12h00 / 13h30 – 18h30

dimanche : FERMETURE

RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS EN POUBELLE DE 50 l LE LUNDI (selon calendrier)

Le mot du Maire...

Depuis une année, les syndicats d'initiative du canton de Valmont ont été transformés en un Office de Tourisme Intercommunal avec trois lieux d'accueil : Valmont, Sassetot-le-Mauconduit et Saint-Pierre-en-Port. Grâce à cette structure et à sa directrice Sylvaine Lebon, notre commune va bénéficier le dimanche 22 mai prochain, de la venue de plusieurs centaines de marcheurs à l'occasion du 30^{ème} anniversaire de la Fédération Départementale de la Randonnée. L'an dernier, 800 marcheurs étaient présents à Saint-Saëns. La saison s'annonce donc animée.

Jean-Paul Hervieux

UNE PLUIE DE CHOCOLAT SUR LE STADE !

Dominique Langlois, président de l'association « l'excuse d'Argine » est à l'initiative d'un **bel après-midi gourmand** pour les enfants des écoles de Saint Pierre en Port.

C'est avec plusieurs associations du village qu'il a organisé « **une chasse aux chocolats de Pâques** » aux abords de la salle des Pommiers et du stade de foot, avant les vacances, pour le plus grand plaisir des enfants.

Un moment magique comme il en faudrait plus et un grand merci aux organisateurs



DÉCHETS VERTS ET ENCOMBRANTS

Depuis le 4 avril, le ramassage des déchets verts devant vos maisons a repris **tous les lundis**. Nous vous remercions des efforts faits pour mettre des contenants de type **poubelles de 50 l** ou **sacs non déchirables spécifiques**, et de rassembler **les branchages en fagots**. Merci de **ne pas trop tasser** dans les contenants qui deviennent trop lourds. Pour des grandes quantités de déchets verts, **une benne** peut être demandée en Mairie et **mise à votre disposition** par la commune.

La prochaine collecte des encombrants est prévue le 24 mai. Merci de contacter la Mairie pour demander le passage du camion à votre domicile et de sortir les objets concernés devant votre habitation en séparant la ferraille du reste.

CONSEIL MUNICIPAL du 29 AVRIL 2011

- **Maintien pour 2011 du taux des taxes** revenant à la Commune.
- Le taux de la **taxe locale d'équipement est fixé à 5 %**, à compter du 1^{er} juillet 2011.
- Le **budget primitif 2011 est adopté** à l'unanimité
- La **restauration du mur** de soutènement du parking de la plage des Grandes Dalles sera à la **charge de la Commune** qui en est propriétaire.
- La **pose d'une clôture pare-ballon sur le stade** municipal nécessite le concours financier du Département et du Ministère des Sports.
- **Approbation des nouveaux plans et de l'estimatif de l'agrandissement de l'école primaire.**
- Monsieur le Maire nomme **Manuella DANGER** stagiaire dans le grade **d'adjoint administratif**
- La **citerne de gaz de l'église** nécessite une mise en sécurité.
- Les 13 logements et le pavillon actuellement en construction allée des Epincelles, seront mis à la location à partir du 1^{er} septembre prochain.
- Une **taxe sera versée** à la Commune par le **parc éolien** (en projet) au large de Fécamp.
- Les travaux d'enfouissement du réseau ERDF rue du Camping seront réalisés courant octobre 2011, après le changement de canalisations par le Syndicat d'Eau de Valmont au mois de septembre prochain.

La globalité du compte-rendu du Conseil Municipal est disponible à la Mairie ou sur le site Internet.

JE TRIE, NOUS TRIONS, ILS TRIENT ...

Trier nos déchets chez nous d'accord !! Mais qu'en fait-on après ?

Il y a trois services de gestion des déchets à la communauté de communes de Valmont :

LES ORDURES MÉNAGÈRES

Elles finissent leur vie en **enfouissement** sur le site de BOSVILLE.

LA DÉCHETTERIE de THEUVILLE

La collecte et le traitement sont confiés pour une période de trois ans à la société GARDET ET DE BEZENAC qui assure **l'élimination, la valorisation ou le recyclage** des différents déchets produits.

La SARL BLONDEL de Bretteville du Grand Caux assure le **compostage des déchets verts** apportés sur le site de la déchetterie.

LE TRI SÉLECTIF :

La collecte et le tri sont confiés à la société dont la chaîne de tri est basée à VARVANNES.

La société IKOS ENVIRONNEMENT réalise tous les 7 à 10 jours la collecte des déchets déposés dans les points d'apport volontaire. Un camion se charge de récupérer tout **le verre** dans les **colonnes vertes**. Un second camion passe collecter uniquement l'ensemble des **colonnes bleues (journaux, magazines, enveloppes et autres papiers)** et les dirige vers le centre de tri situé à VARVANNES. Les trieurs enlèvent de la chaîne de tri tous les déchets autres. L'ensemble trié est alors compacté et envoyé par semi remorque vers l'usine de recyclage située à PETIT COURONNE, UPM CHAPELLE DARBLAY. Un troisième camion passe collecter les **colonnes jaunes** qui reçoivent **les emballages**. La cargaison est dirigée vers le centre de tri situé à Varvannes. Les éléments triés seront recyclés, les déchets exclus seront envoyés vers un centre d'enfouissement. Pendant cette phase de tri, les trieurs séparent tous les flux valorisables en créant des tas différents. Tous les plastiques sont envoyés vers la société VALORPLAST qui les traitera de manière spécifique. Les métaux sont envoyés vers ARCELOR MITTAL et les cartonnettes vers la société OTOR.

Sachez que cette phase de tri est essentielle pour notre collectivité car chaque flux de déchets est revendu aux recycleurs, ce qui assure des recettes importantes pour notre collectivité. En effet, **la revente des matériaux vient en déduction de la taxe payée par chacun.**

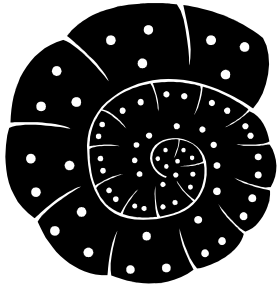
« Notre environnement est le résultat de nos choix ». Alors, comme nous, choisissez de trier !



A la découverte de Saint Pierre en Port...

« DES MINÉRAUX FOSSILES » JUSQU' « AU BONHEUR DES DAMES » !

En 2003, le comité des fêtes de Saint Pierre en Port est devenu l'**association « Culture et Loisirs St Pierrais »**. Cette appellation à connotation culturelle a permis l'obtention de subventions pour l'acquisition d'un chapiteau afin d'y recevoir dignement les exposants et le public toujours plus nombreux. Ainsi, nos élus régionaux ne manquent jamais de venir nous rendre visite !



L'équipe de bénévoles souhaitait proposer des manifestations plus variées et sortant de l'ordinaire. Le développement de « **la bourse aux minéraux fossiles** » qui fêtera cette année son **dixième** anniversaire les **10 et 11 septembre** nous a amenés à adapter les structures d'accueil. D'autre part, l'association a été sollicitée pour animer **des forums d'information** sur **l'environnement minéral, géologique et paléontologique de nos falaises**. **Ce qui nous permet de connaître un peu mieux** la richesse de notre site, du sol que nous foulons chaque jour sans même y penser.

Présidée par Christian Pora depuis 2007, « Culture et Loisirs » compte 20 adhérents et quelques bénévoles. Elle propose d'autres salons, devenus des rendez-vous incontournables comme « **le 7^{ème} salon artisanat et décoration** » le **16 octobre prochain** et pour la deuxième année consécutive, le salon « **Au bonheur des dames** » le **13 février dernier** qui remporte un tel succès dans le registre des intérêts et du bien-être féminin qu'on attend déjà impatiemment celui de l'an prochain.

L'association participe également volontiers aux manifestations communales en **aidant à l'organisation ou en offrant sa collaboration** au spectacle des enfants de l'école, en offrant l'apéritif du repas des aînés...

Zola savait-il en 1883 quand son roman « Au bonheur des dames » fut édité qu'il éveillerait, sur fond d'ambiance d'un grand magasin, l'inspiration de bénévoles imaginatifs et complices dont le principal objectif est de faire « le bonheur des gens » ?

BONNE FÊTE MAMAN

Saviez-vous qu'il a fallu attendre le 24 mai 1950 pour qu'un président de la république, Vincent Auriol, promulgue une loi pour qu'existe « **la fête des mères** » le dernier dimanche de mai ? En 1897, on fêtait plus le fruit de l'union, l'enfant, que celle qui lui avait donné le jour. Longtemps, on récompensera « **les mères de famille nombreuse** ».

La première « **journée des mères** » fut célébrée néanmoins à Lyon en 1918 sur l'initiative du colonel de la Croix-Laval. Auparavant, en 1806, on avait récompensé « **les mères méritantes** ». En 1941, Pétain fait entrer la fête des mères au calendrier, l'objectif étant alors de repeupler la France !

Aujourd'hui, on fête toutes les mamans. A Saint Pierre en Port, un verre de l'amitié est prévu comme chaque année, le **samedi 28 mai à 18h à la salle des Galets**. A bientôt !



QUI QU'CHE QU'CHA UN CAFE D'PAYS ?

Le pays des Hautes Falaises compte **huit « Cafés de pays »**. Trois d'entre eux ont été labellisés cette année.



Ce label est délivré par la **Fédération Régionale des Pays d'Accueil Touristique**. Certains cafés en bénéficient en échange du respect d'**une charte de qualité** par laquelle les « Cafés de pays » s'engagent à organiser des animations variées, **proposer une ou des boissons locales ou régionales, promouvoir le tourisme local** par l'installation de présentoirs pour la documentation et en guidant les touristes vers les producteurs et lieux de visites de la région. On les reconnaît à leur enseigne en fer forgé. Nous avons la chance d'avoir à **Saint Pierre en Port** un des trois derniers cafés élus « Café de Pays » : **Le « Coco Bango »**

Rubriquabrac...

LES PIQUE-NIQUES DE L'ÉTÉ

Nous vous invitons à nous rejoindre avec votre panier pique-nique pour partager un moment de convivialité sous les arbres de la salle des Pommiers les **dimanche 26 juin et samedi 27 août vers midi**. La municipalité est heureuse de vous offrir l'apéritif. Un bon moyen d'échanger et de faire connaissance avec les nouveaux habitants de Saint-Pierre !



Venez nombreux !

BZZZZ ! ALERTE AUX HYMÉNOPTÈRES !

Depuis le 1^{er} janvier 2011, les pompiers n'interviennent plus pour détruire **les nids de guêpes** ou récupérer **les essaims d'abeilles**.

S'il est très facile de s'attaquer aux nids de guêpes placés dans le sol, il n'en est pas de même pour ceux accrochés aux arbres ou installés dans un grenier. Nous réfléchissons à **la mise en place d'un service communal**.

Quant aux essaims d'abeilles, **une association d'apiculteurs** se propose de les récupérer gratuitement.

Nous vous invitons à vous renseigner en mairie.

LE PLAN D'ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE



La commission des travaux, en collaboration avec M Capron, **président de la FNATH**, travaille actuellement sur ce **plan d'accessibilité**. Une évaluation doit être rendue courant 2011 pour répondre à la réglementation. Les travaux qui en découlent devront être **terminés pour l'année 2015**. Treize biens communaux sont concernés : la salle des Galets, la salle des Pommiers, l'église, la mairie, l'office du tourisme, l'école, l'agence postale, le magasin Coop, le coiffeur, le cabinet médical, l'agence immobilière et les 2 cimetières.

Nous rappelons que la mise aux normes des **accès aux commerces ou structures privées accueillant du public n'est pas de la responsabilité de la commune**. Nous sommes à votre disposition en mairie pour vous informer plus amplement sur cette réglementation.

EXTRAIT DU CALENDRIER 2011

Mai

- du 20 au 22 Fête de la randonnée - salle des Pommiers
- le 28 Fête des mères - salle des Galets
- le 29 Vide grenier des écoles - cour de la Mairie

Juin

- le 5 Vide grenier sports et loisirs plein air - stade
- les 11 et 12 Expo photos - salle des Galets
- le 18 Prix et kermesse de l'école - cour de l'école
- le 19 Tournoi de sixte - stade municipal
- le 26 Pique-nique - pelouse salle des Pommiers
- les 25 et 26 Vide grenier - cour de la mairie

Juillet

- du 4 au 6 Charly circus
- le 10 Fête de la mer aux Grandes Dalles
- le 13 Retraite aux flambeaux et bal populaire cour de la mairie
- le 14 Célébration fête nationale Jeux sur le stade
- du 15 au 24 Exposition de peinture - salle des Galets



- le 17 Marché cauchois - cour de la mairie
- les 23 et 24 Festival musical et exposition de motos stade municipal
- le 28 Sortie information sur nos falaises
- le 31 Vide grenier - stade municipal

Août

- le 7 Fête de la Moisson - stade municipal
- du 9 au 11 Expo conférence Joël Trépied - salle des Pommiers
- du 12 au 21 Expo - salle des Galets
- le 15 Vide grenier - stade municipal
- Concours de pêche aux Grandes Dalles
- du 18 au 26 Festival photos - Salle des Pommiers
- le 27 Pique-nique pelouse salle des Pommiers
- Le 28 Fête du foot - stade municipal

Septembre

- Les 10 et 11 Bourse Minéraux Fossiles - salle des Pommiers

...la suite dans votre prochain comm'une info en septembre...